



Grandes cultures

N°1
31/01/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs

Romain TSCHEILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : C1-C2 (BBCH 30-31), majoritairement C1.
- **Charançon de la tige du colza** : aucun piégeage, **à surveiller**, nouvel OAD.

Nombre de parcelles	Colza
Créées	46
Observées	11

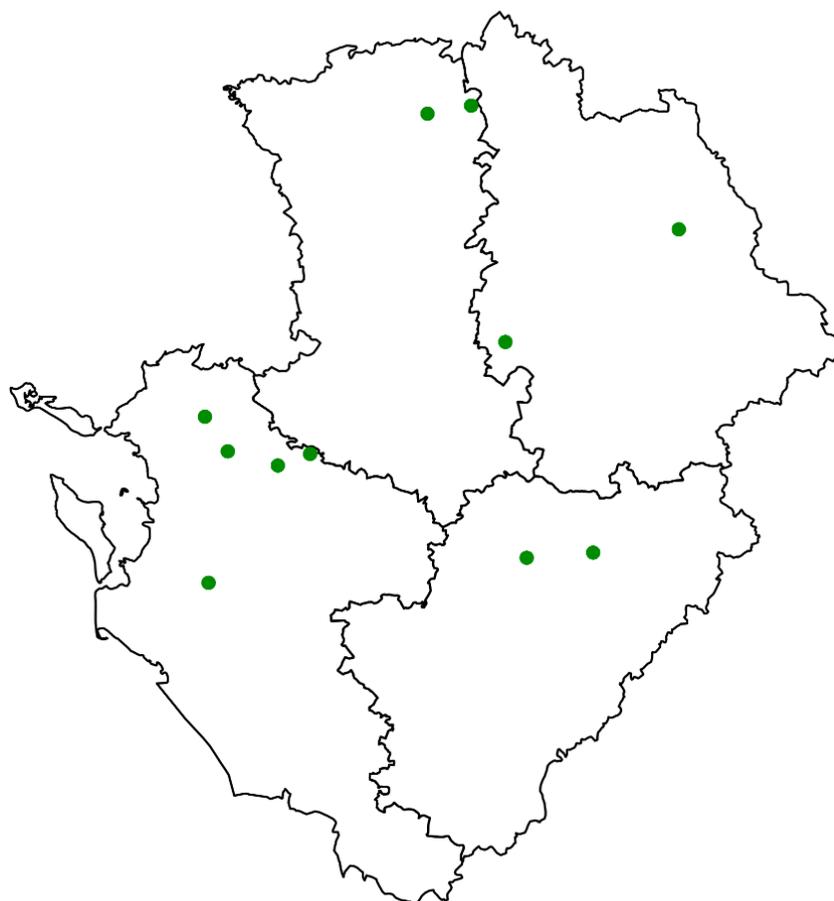
• Stade phénologique et état de la culture

En Poitou-Charentes les **biomasses** en entrée d'hiver étaient **majoritairement élevées**. L'automne marqué par des conditions climatiques plus chaudes que la normale et la forte disponibilité en azote ont contribué à cette croissance exceptionnelle. A condition d'avoir réussi à gérer le risque grosses altises adultes début octobre, le développement des colzas a tranquillement suivi. Tandis que les levées précoces de début août ont localement défolié intensément, les levées ultérieures ont continué leur pousse de manière continue (absence d'arrêt végétatif). Cette tendance a évidemment des exceptions.

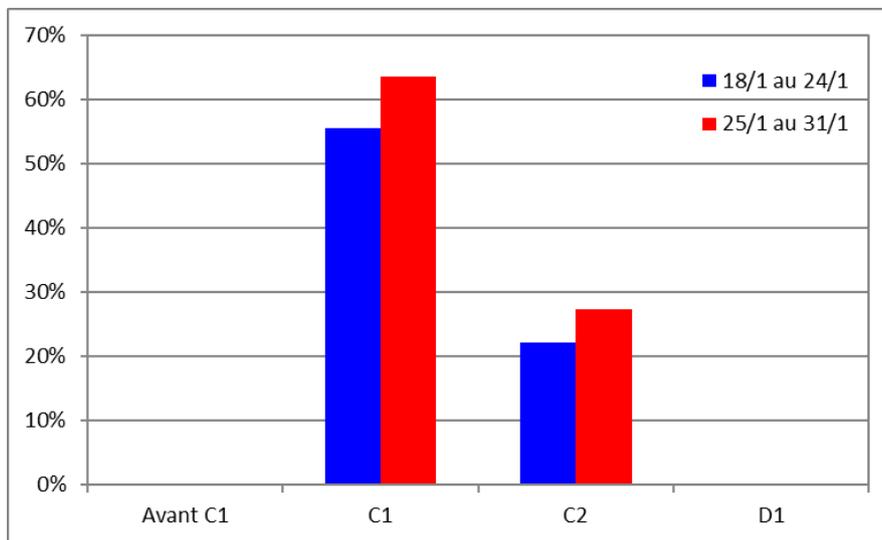
Il faudra tenir compte de **l'azote** déjà valorisé par les plantes en début de cycle lors des futurs apports : quantité à diminuer dans l'ensemble.

L'évolution de la **population larvaires de grosses altises** est très variable d'une parcelle à l'autre. Pour un même secteur, une parcelle reste sous le seuil indicatif de risque tandis que la voisine est « surchargée » en larves. Globalement diluées dans les pétioles, on compte sur le redoux pour que le cœur des colzas échappe à l'attaque larvaire.

Cette semaine, pour la reprise du BSV Poitou-Charentes, 11 parcelles du réseau sont observées. **La reprise de végétation est généralisée** malgré le froid de janvier. Les stades sont groupés C1-C2.



Carte des parcelles de colza observées du 25 au 31 janvier 2023
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

Rappel des stades

- ❑ **Stade C1 (BBCH 30)** : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.
- ❑ **Stade C2 (BBCH 31)** : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.
- ❑ **Stade D1 (BBCH 50)** : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».



Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

Charançon de la tige du colza

Nouveau modèle : OAD pour prédire les vols de Charançon de la tige

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Sur la base des captures relevées sur le territoire depuis 2011 par les observateurs BSV – MERCI à VOUS - et en se basant sur un réseau de stations météorologiques couvrant les différents bassins de production, le modèle sort une courbe de risque de piégeage sur la commune renseignée.

Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette.

Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente le risque journalier de la date sélectionnée.

Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#) :

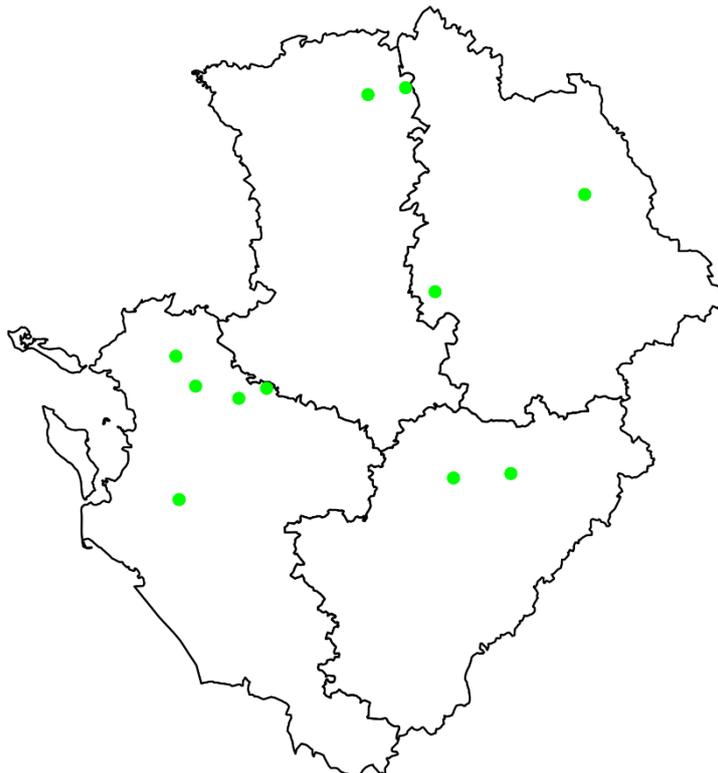


Actuellement et pour les 7 prochains jours, le risque modélisé de captures de charançons de la tige du colza est faible en Poitou-Charentes.

Observations terrain

Les cuvettes jaunes sont relevées dans toutes les parcelles du réseau cette semaine. Aucun charançon de la tige du colza n'est observé. Le mois de janvier est globalement froid, conditions défavorables au vol de l'insecte. La légère remontée des températures en fin de semaine couplée à des conditions climatiques sèches peuvent faire évoluer la situation.

A noter, aucun charançon de la tige du chou n'est piégé dans le réseau cette semaine.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza du 25 au 31 janvier 2023

Point vert : aucune capture
(Terres Inovia)

Rappel : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque

Aucune capture de charançons de la tige du colza n'est observée en Poitou-Charentes : **le risque est faible.**

Les conditions climatiques restent plutôt défavorables au vol du ravageur. Cependant les colzas vont poursuivre leur développement et présenter de la tige tendre sous peu !

Surveillez vos cuvettes pour détecter l'arrivée des charançons dans les parcelles.

Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer.

Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rouges.



Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus **gros**, son corps est gris cendré, avec le **bout des pattes noires.**



Pour aller plus loin :

[Vigilance charançon de la tige du colza : un nouvel OAD en plus des cuvettes](#)

[Surveillance et lutte contre le charançon de la tige du colza](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".